



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné José RIOJA en qualité de Président de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme certifie avoir procédé à l'affichage de l'arrêté 2022-150 prescrivant une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Nesle.

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage du 25 mai 2022 au 25 juin 2022 inclus.

Fait à Ham, le 25 mai 2022

Le Président,
José RIOJA

